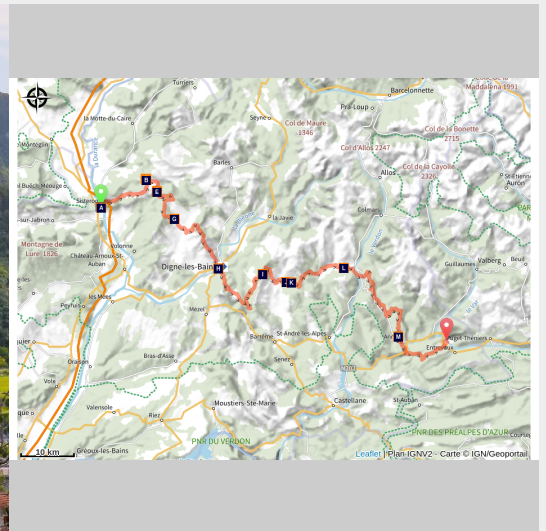


Grande Traversée des Préalpes intégrale (GRP® GTPA) : Sisteron - Entrevaux



Sisteron



Entrevaux sur la GTPA (AD04 - Teddy Verneuil)

La Grande Traversée des Préalpes (GRP® GTPA) traverse d'ouest en est les Alpes de Haute-Provence en 9 jours et relie à travers crêtes, cols et vallées, Sisteron, Digne-les-Bains, Annot et Entrevaux.

Au rythme tranquille de vos pas, découvrez villages et paysages des préalpes et de la Haute-Provence : citadelle de Sisteron, UNESCO Géoparc de Haute-Provence, Digne-les-Bains ville thermale, vallée du Verdon, chataigneraie d'Annot, citadelle Vauban d'Entrevaux.... autant de noms qui chantent le soleil et la Provence.

Cette traversée GRP® GTPA peut être fractionnée à souhait puisque les accès ferroviaires et routiers sont nombreux et aisés. Il est notamment possible de faire :

- Sisteron - Digne-les-Bains en 3 jours,
- Digne-les-Bains - Annot ou Entrevaux en 5 à 6 jours.

Départ : Place Général de Gaulle, Sisteron

Arrivée : Station du Chemin de Fer de Provence, Le Plan d'Entrevaux

Balisage :  GRP®

Cet itinéraire fait partie des 1 700 km de GR® et GRP® du département des Alpes de Haute-Provence. Il est entretenu par les bénévoles du [Comité Départemental de la Randonnée Pédestre](#) (CDRP 04). Celui-ci a également participé au descriptif des étapes.



Informations pratiques

Pratique : Randonnée itinérante

Durée : 9 jours

Longueur : 165.3 km

Dénivelé positif : 7160 m

Difficulté : Difficile

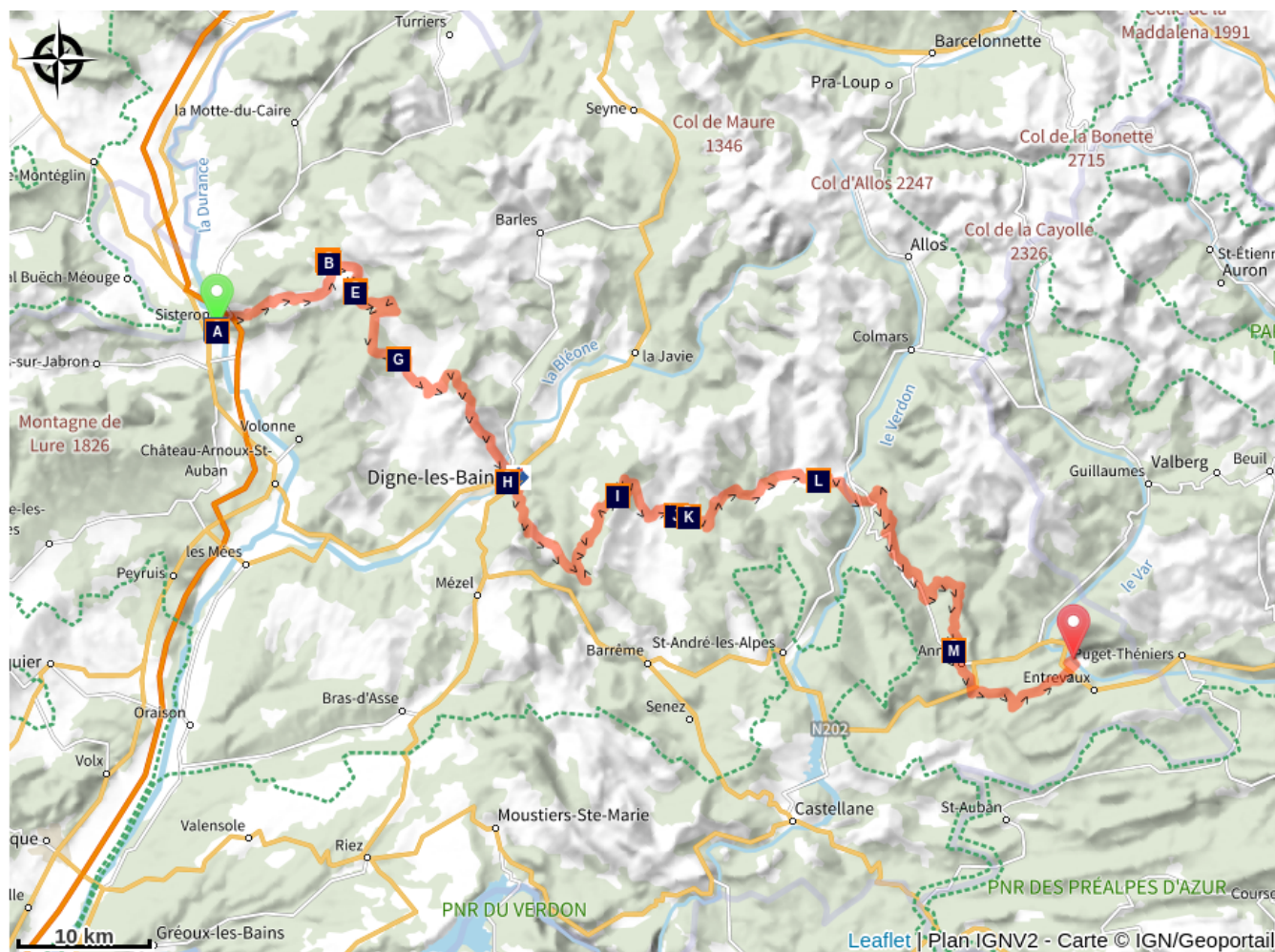
Type : Itinérance














Thèmes : Hors des sentiers battus

Étapes :

- 1.** GRP® GTPA - Etape 1 : Sisteron - Saint-Geniez
15.2 km / 817 m D+ / 4 h 30
- 2.** GRP® GTPA - Etape 2 : Saint-Geniez - Thoard
24.9 km / 931 m D+ / 7 h 30
- 3.** GRP® GTPA - Etape 3 : Thoard - Digne-les-Bains
15.7 km / 763 m D+ / 4 h 30
- 4.** GRP® GTPA - Etape 4 : Digne-les-Bains - La Clappe
14.6 km / 866 m D+ / 5 h 30
- 5.** GRP® GTPA - Etape 5 : La Clappe - Tartonne
25.2 km / 877 m D+ / 7 h 30
- 6.** GRP® GTPA - Etape 6 : Tartonne - Thorame-Basse
14.6 km / 673 m D+ / 4 h 30
- 7.** GRP® GTPA - Etape 7 : Thorame-Basse - La-Colle-Saint-Michel
17.8 km / 726 m D+ / 6 h
- 8.** GRP® GTPA - Etape 8 : La-Colle-Saint-Michel - Annot
22.2 km / 743 m D+ / 6 h
- 9.** GRP® GTPA - Etape 9 : Annot - Entrevaux
18.3 km / 843 m D+ / 5 h 30

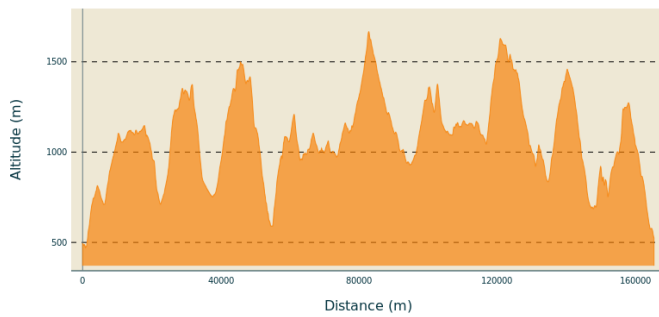
Sur votre chemin...



-  Citadelle de Sisteron (A)
-  Gîte le Dromon (C)
-  Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (2) (E)
-  Agriculture et paysages dans la vallée des Duyes (G)
-  La forêt de la barre des Dourbes (I)
-  Le puits salé (K)
-  Légende des grès (M)
-  Théopolis, la cité de Dieu (B)
-  Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (1) (D)
-  Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (3) (F)
-  Alexandra David-Neel (1868-1969) (H)
-  Notre-Dame d'Entraigues (J)
-  Le lac des Sagnes (L)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 471 m
Altitude max 1667 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (38 km) suivre la N85 jusqu'à Sisteron.
Depuis Manosque (51 km) prendre la N96 jusqu'à Château-Arnoux, puis la N85 jusqu'à Sisteron.

Parking conseillé

Place Général de Gaulle, Sisteron

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Sur votre chemin...



Citadelle de Sisteron (A)

À 500 m d'altitude, la citadelle de Sisteron, construite sur un éperon rocheux domine la ville. Elle a été construite pour protéger la route entre les Alpes et la méditerranée. Elle fut édifée sous le règne d'Henri IV pour établir un verrou stratégique dans ce passage entre la région du Dauphiné et de la Provence. Bâtie sur les hauteurs de Sisteron elle offre au regard un panorama exceptionnel sur les paysages de Haute-Provence. Déclaré monument historique, elle porte huit siècles d'architecture et d'histoire sur un espace de 10 hectares.

Certains éléments de la citadelle remontent au XIIIe siècle comme le rempart supérieur et le grand donjon. François 1er sera de passage à Sisteron par trois fois : en 1516, de retour de Marignan, en 1524 et en 1537.

Quand éclatent les guerres de religion la ville de Sisteron devient un enjeu majeur et Henri IV décide de consolider ce qui reste des fortifications. Il commande en 1590 les travaux à Jehan Erard, ingénieur militaire qui établira deux enceintes successives sur la face nord et trois sur celle au sud, en ajoutant des ouvrages bastionnés reliés aux remparts de la ville. Ce système de défense « en dent de scie » sera repris et amélioré par Vauban en 1692, sous le règne de Louis XIV, après l'invasion de la vallée par Victor-Amédée II, Duc de Savoie qui était encore en dehors du domaine royal de France.

[Informations et visite de la citadelle](#)

Crédit photo : DR



Théopolis, la cité de Dieu (B)

Au début du Vème siècle, autour de 409 - 414, un personnage illustre, Dardannus, préfet des Gaules et néanmoins chrétien, se retira sur ses terres dans la vallée de Saint-Geniez où il créa Théopolis, la cité de Dieu.

Sans doute le nom du lieu était-il inspiré de l'ouvrage du même nom écrit en 413 par St Augustin avec qui Dardannus était lié. Quelques années plus tard, le beau-frère de Dardannus fit sculpter cette histoire à même la roche dans la clue de Chardavon appelée aussi défilé de la Pierre Ecrite. Mais on ne retrouva jamais l'implantation de la fameuse Théopolis.

Crédit photo : CCSB



Gîte le Dromon (C)

Offrant une ambiance authentique, le gîte de Dromon est un hébergement confortable dans un cadre pittoresque. Il est destiné aux sportifs (randonneurs pédestres, cyclistes, équestres, parapentistes, pèlerins) et peut accueillir jusqu'à 11 personnes. Evidemment, les familles sont également les bienvenues. Il est à noter toutefois que le gîte n'est malheureusement pas équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

+33 (0)6 62 68 56 94
+33 (0)6 59 82 89 09

le.dromon04@gmail.com

www.ledromon04.fr

Crédit photo : Gîte le Dromon



Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (1) (D)

Au cours de la randonnée, vous traverserez des terrains achetés par l'Etat dans les années 30, dans le but de les reboiser afin de limiter les catastrophes naturelles liées à l'érosion. Les hameaux de La Forest et de la Robine, dans la vallée du Vançon, sont concernés.

C'est en 1936 qu'est engagé un projet pour la vente de plusieurs terrains appartenant à la commune de Saint-Geniez à l'État, pour le service de reboisement. Pour procéder à cette vente, la commune engage une procédure pour l'aliénation de ces terrains situés dans les hameaux de la Forest et de la Robine et doit justifier que les deux églises situées sur ces parcelles ont été désaffectées et que les cimetières attenants n'ont reçu aucune inhumation depuis au moins 10 ans.

Crédit photo : © AD AHP, 209 Fi, Cliché Pascal Hubert, 2019



Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (2) (E)

Lors de la séance du 21 mai 1936, le conseil municipal de Saint-Geniez délibère la désaffectation de ces lieux : "considérant que les dites chapelles étant complètement détruites et que n'étant plus habilitées les cimetières ne sont plus d'aucune utilité aucune cérémonie de culte n'y étant plus célébrée depuis l'année mil neuf cent vingt quatre par ces raisons le conseil municipal prie Monsieur le Préfet de faire le nécessaire pour que la désaffectation des dites chapelles et cimetières soit effectuée".

Le 13 juin 1938 est promulgué un décret par lequel le Président de la République prononce officiellement la désaffectation des chapelles de la Forest et de la Robine.

Crédit photo : © AD AHP, 209 Fi, Cliché Pascal Hubert, 2019



Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (3) (F)

Lors de la séance du 3 juillet 1938, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à prendre une délibération pour la vente des parcelles où sont situés les cimetières à l'administration des eaux et forêts. Une autre délibération du conseil municipal en date du 18 juillet 1937, relative à la désaffectation des deux chapelles et des deux cimetières, est approuvée le 30 juin 1938 dans les conditions suivantes : "Vu et approuvé seulement en ce qui concerne la fermeture des deux cimetières, la désaffectation des deux chapelles ayant fait l'objet du décret en date du 15 juin 1938".

Crédit photo : © AD AHP, 209 Fi, Cliché Pascal Hubert, 2019



Agriculture et paysages dans la vallée des Duyes (G)

En rejoignant le col de Mounis (1 234 m), la Grande Traversée des Préalpes pénètre dans la vallée des Duyes. De tout temps cette vallée a été connue pour ses troupeaux de moutons de race Préalpes. Ici de nombreuses fermes maintiennent une activité pastorale et entretiennent ce paysage fait de prés de fauche, de labours, de pâturages et d'alpages. L'agneau est un véritable produit du terroir.

La foire de Thoard organisée chaque année le mercredi après le 15 août rassemble des éleveurs de toute la région. A cela il faut ajouter le fromage de chèvre, le miel et la lavande. Dans le paysage, de nombreux champs de lavande ou de lavandin témoignent également de cette activité locale. Des distilleries fonctionnent en saison, selon des méthodes modernes au Chaffaut, ou selon un processus plus traditionnel, comme à la Distillerie du Siron située au dessus du village de Thoard.
Crédit photo : AD-04



Alexandra David-Neel (1868-1969) (H)

Exploratrice, orientaliste, écrivain, fascinée par les routes et les voies de chemin de fer depuis sa plus tendre enfance, Alexandra David-Neel va être hantée pendant toute sa longue et laborieuse vie (101 ans). En 1911, elle part pour effectuer un voyage d'étude de dix-huit mois en Inde.

Elle ne revient que treize ans plus tard après avoir parcouru l'Extrême-Orient en tous sens. Elle a notamment traversé le Tibet à pied, sous un déguisement de mendiante, qui lui a permis de vivre incognito, deux mois durant, dans la capitale interdite de Lhassa en compagnie de son fils adoptif, le jeune lama Yongden. De cet extraordinaire périple, elle ramène diverses études qu'elle publie avec succès.

Le 8 septembre 1969, cette femme hors du commun meurt à Digne où, séduite par la beauté des Alpes-de-Haute-Provence, elle avait installé son pied à terre.

A visiter : Le musée Alexandra David-Neel,
27 avenue du Maréchal-Juin,
04 000 Digne-les-Bains

www.alexandradavid-neel.fr

Crédit photo : fondation Alexandra David Neel



La forêt de la barre des Dourbes (I)

La GTPA, entre les Dourbettes et le Pas de la Faye, traverse une forêt de l'ancienne commune des Dourbes aujourd'hui rattachée à celle de Digne-les-Bains. Cette forêt grandit et donna les splendides arbres que nous pouvions admirer jusqu'à ce début de l'année 1994. Deux journées particulièrement sinistres en janvier et février 1994 virent la neige et le vent conjugués s'acharner contre cette forêt centenaire. Arbres écimés ou abattus, le constat fut terrible : deux tiers de la forêt surplombant la Maison forestière des Dourbes étaient condamnés. Pour préserver les survivants des maladies et des insectes, la vente rapide des chablis fut décidée, et leur exploitation commença dès le printemps. Le travail des forestiers va continuer. Là où les peuplements naturels de hêtres se sont installés, l'ONF veillera à ce qu'ils demeurent. Les mouflons, fort nombreux après l'introduction en 1977 d'une vingtaine de pionniers, seront très surveillés. Et les jeunes plantations s'élèveront pour les générations futures.
Crédit photo : AD04



Notre-Dame d'Entraigues (J)

Comme son nom l'indique (inter aquas, entre les eaux en latin), l'église Notre-Dame se situe entre l'Asse et le torrent de la Salaou. Fait étonnant pour une église paroissiale, elle se trouve à l'extérieur du village.

La construction de l'édifice remonte au milieu du XIIe siècle pour le chœur alors que la nef date du siècle suivant. Elle fut comme beaucoup d'autres, victime des guerres de religion (XVIe siècle). Saccagée et pillée par les protestants, elle sera reprise quelques années plus tard par les catholiques.

Le clocher porte la date 1564 mais n'a été achevé qu'en 1621. Il fut surélevé d'un étage au milieu du XIXe siècle alors que la voute de la nef en piteux état était en partie reconstruite.

L'édifice est composé d'un chœur et d'une nef accostée au nord, de 2 chapelles latérales et au sud d'un clocher-tour. Le chœur comprend une abside voûtée en cul-de-four et une courte travée droite couverte comme la nef d'un berceau brisé. Des 2 chapelles latérales ouvertes au nord, seule la 1ère a conservé sa voûte en berceau plein-cintre. L'autre, fermée par une cloison, n'a plus qu'un toit en appentis à la place de sa voûte d'arêtes. Au sud, on voit encore les 2 arcades, murées, qui ouvraient à l'origine sur 2 autres chapelles latérales. Le clocher ouvre au sud de la 3e travée par une porte en anse-de-panier où a été gravée la date 1564. Son rez-de-chaussée est voûté en plein-cintre. Sa flèche carrée, ajourée sur 2 niveaux de fenêtres en plein-cintre, est cantonnée de pyramidions en tuf.
Crédit photo : RM - CD Alpes de Haute-Provence



Le puits salé (K)

Durant l'ère secondaire, au trias (environ 220 millions d'années) toute la région était recouverte d'une lagune soumise à un climat tropical. L'eau, une fois évaporée, a laissé apparaître une grande quantité de roches sédimentaires : les évaporites. Ces dernières étaient composées en grande partie de sel et furent ensuite recouvertes par d'autres couches. Après des millénaires de mouvements tectoniques qui ont formé les Alpes, certaines couches ont affleuré grâce à l'érosion. Les eaux d'infiltration dissolvent lentement le sel que l'on retrouve aujourd'hui dans la source (environ 8 g par litre).

Connue et exploitée depuis la préhistoire, cette source a constitué pendant des siècles une ressource précieuse et très convoitée. Eloigné de la mer, la présence de sel, indispensable à la vie humaine et animale, était un atout formidable. Les habitants ont toujours cherché à exploiter cette ressource qui leur permettait d'échapper à la gabelle (impôt sur le sel mis au point par Philippe VI en 1343 qui perdura jusqu'à la Révolution).
Crédit photo : RM - CD Alpes de Haute-Provence



Le lac des Sagnes (L)

Le lac des Sagnes, situé à Thorame-Haute, attire les promeneurs pour sa tranquillité et ses paysages pastoraux mais aussi certains pêcheurs. Cette étendue d'eau n'est toutefois pas naturelle. Le lac des Sagnes est un ouvrage de stockage d'eau appelé lac collinaire. Il a été créé dans les années 1960 par un groupement d'agriculteurs. L'intérêt de cette retenue est de disposer d'un réservoir d'eau pour l'arrosage des cultures du village. Ce lieu préservé abrite aujourd'hui une faune et une flore spécifiques des milieux humides. Il constitue un espace naturel remarquable riche d'une biodiversité exceptionnelle avec la présence d'espèces animales et végétales rares.
Crédit photo : FFR04



Légende des grès (M)

Dominant Annot, d'énormes blocs de grès semblent échoués au milieu des près, mémoire silencieuse d'un ancien cataclysme. De tout temps, l'homme dut être fasciné par cette accumulation. Avant l'intérêt des géologues au XXe siècle pour ce phénomène particulier, la tradition racontait qu'on les devait à saint Pierre. Celui-ci, après avoir sans succès essayé de convertir les pêcheurs du littoral, se dirigea vers la Haute Provence. Arrivé à Annot, il ne trouva pas plus d'attention que sur les bords de la Méditerranée. Agacé par l'attitude des villageois, il secoua le sable de ses chaussures qui forma une couche sur tout le pays. Saint Pierre reprit sa course vers le Baou de Parou où il laissa l'empreinte de son bâton, puis d'un bond fantastique il atterrit au milieu d'un bois sur un rocher au-dessus du Fugeret. Il donna son nom à cette montagne et construisit là un petit ermitage. Dès lors la christianisation du pays d'Annot commença.

Crédit photo : OT Annot